



NOTRE AVENIR EST ENTRE NOS MAINS !

LE PERSONNEL DES TRAINS DANS LA LUTTE

La mobilisation dans les ESV, ERC, ECT, NFL est, depuis le début du conflit, d'une ampleur digne des attaques sur la réforme ferroviaire et la casse du service public que veulent nous imposer le gouvernement et le Comex de l'entreprise.

Les personnels des métiers trains ont toutes les raisons d'être dans la lutte.

Depuis le début du conflit contre la réforme ferroviaire, les ASCT, RET, GET, CPST, Administratifs prennent toute leur part pour imposer une autre réforme ferroviaire.

Nous sommes, à chaque séquence, de nombreux cheminots des établissements Trains en grève et en manifestation, pour nous faire entendre du gouvernement et de la direction SNCF.

Le constat est le même pour toutes les organisations syndicales représentatives (CGT, UNSA, SUD et CFDT). En l'état du projet de loi et de la pseudo-concertation, l'arrêt de mort de l'entreprise publique est programmé. Toutes les activités seront touchées à court terme, sous-traitées, transférées au privé, ou transformées en filiales.

Le fameux sac à dos social est vide, y compris pour les cheminots actuels au Statut, et de tous collègues, qui n'ont aucune garantie de conserver quoi que ce soit, Caisse de prévoyance, retraite, facilités de circulation, avancement, ancienneté, conditions d'emploi, réglementation du travail, Eléments Variables de Solde. Le coup de force du gouvernement et de la direction prépare un nouveau « France Télécom » pour tous collègues et son cortège de drames.

Le personnel des Trains, transféré dans une autre société, pourrait conserver son statut, ses conditions de travail et sa rémunération pour une période de 15 mois **maximum**.

Les accords locaux, les parcours professionnels, les conditions de travail seraient tous remis en cause si ce projet de réforme venait à aboutir.

Le patronat dans son ensemble n'a qu'une obsession : remettre en cause les 116 repos, les 10 RM et le 19h/6h de la réglementation SNCF, imposés par la mobilisation des cheminots en 2016.

Tout le personnel des trains est concerné par la réforme ferroviaire que ce soit à TER, VOYAGES, TRANSILIE, INTERCITES.

La fermeture des petites lignes, exsangues de financement, remettrait en cause « le vivre et travailler au pays » avec une mobilité « forcée » pour les cheminots des trains.

En cas de transfert de personnel, les entreprises ferroviaires n'hésiteraient pas à appliquer une convention collective comme celle des « bars et restaurants » chez THELLO.



Bien que sur TRANSILIEN, le gouvernement annonce une ouverture à la concurrence plus tardive, les cheminots subiront tout de même de plein fouet les conséquences de cette réforme si elle aboutissait.

En effet, la diminution des effectifs et la mise en place de personnels sédentaires à bord des trains conduiront à remettre en cause les accords locaux, les parcours professionnels et le titre 1.

D'autant plus que la Direction multiplie ses stratégies de division en tentant d'écarter, pour l'instant, l'Île de France.

Si nous laissons se poursuivre les suppressions d'effectifs sur Transilien, les agents seront mutés en province ou contraints à changer de métier.

Le Statut ?

La SNCF veut recruter des salariés avec un minimum de droits. L'exemple de l'exploitation du Tram-Train en Seine-St-Denis, attribuée à la SNCF et déléguée par cette dernière à une filiale contrôlée par Keolis (une autre filiale), est criant.

En définitive, l'entreprise organise le dumping social, elle désire maintenant, avec la complicité de l'Etat, le mettre en œuvre à grande échelle.

Le rapport de forces est efficace !

La CGT est force de propositions. Le conflit aura traversé le mois d'avril. Les concertations stériles qui jalonnent les cycles de grève ne doivent nous détourner, à aucun prix, de l'enjeu pour un avenir du ferroviaire en France.

Seul le rapport de forces à la hauteur des enjeux fera que gouvernement et direction ouvriront de réelles négociations, tant sur les sujets de la réforme que sur ceux directement liés à l'organisation interne de la SNCF.

La mobilisation des cheminots, massive et sur la durée, a contraint le 1^{er} Ministre à reprendre le dossier en main et à recevoir les organisations syndicales.

L'amplification du mouvement et son inscription dans la durée le contraindront à céder aux revendications légitimes portées par les cheminots.

Les cheminots des métiers Trains doivent massivement s'y inscrire, car c'est ensemble, toujours plus nombreux, que nous serons entendus !

**C'est TOUS ENSEMBLE que nous gagnerons
un avenir pour nos métiers
et notre entreprise publique de Service Public !**

